



Sommaire

Les conditions de logement des familles héraultaises	2
Les conditions économiques des familles héraultaises	3
La vie familiale des familles héraultaises	4
Conclusion	

Synthèse de l'enquête 2020

"Une photographie des familles héraultaises"

Conformément au code de l'Action Sociale et des Familles, l'Union Nationale et les Unions départementales des Associations Familiales ont pour mission légale de

représenter et de défendre les intérêts matériels et moraux des familles devant les Pouvoirs Publics.

L'enquête, réalisée par l'UDAF de l'Hérault a été menée durant les mois d'octobre, novembre et décembre 2020 avec l'envoi, de façon aléatoire, de 3000 questionnaires, par courrier, sur l'ensemble du département de l'Hérault.

431 questionnaires ont été retournés, soit un taux de retour de 14,37%. Ce taux permet de dire que les résultats de cette enquête sont représentatifs de la population héraultaise.

Il est à noter que parmi ces répondants, 45% ont plus de 60 ans (dont 24% plus de 70 ans), 17% des répondants ont entre 50 et 60 ans, 19% des répondants ont entre 40 et 50 ans et 19% des répondants ont entre 20 et 40 ans. Nous constatons donc une forte représentativité des plus de 60 ans (d'après les statistiques de l'INSEE, d'après une géographie au 01 janvier 2020, cette population représente 27,1% de la population héraultaise). Nous avons souhaité maintenir les résultats sans faire de redressement en ayant toujours présent à l'esprit dans l'analyse le poids que représente les plus de 60 ans dans cette enquête.

Cette enquête a été réalisée dans un souci de mieux connaître les familles héraultaises afin de mieux les représenter.

Ainsi, le questionnaire a été séparé en 5 grandes parties: logement et cadre de vie, la santé, travail et temps libre, les aspects économiques (budget, épargne, crédit à la consommation, répercussion de la crise sanitaire sur la façon d'épargner ou de consommer) et les enfants. Une dernière partie concerne les répondants (sexe, âge, vie familiale, nombre d'enfants).

Les répondants de cette enquête sont des femmes (72%). 61% des répondants vivent en couple, dont 40% ont des enfants

(30% d'enfants de moins de 18 ans). Sur les 39% de répondants qui vivent seul [39%], 14,7% ont des enfants de moins de 18 ans [17,8%*].*

46% des répondants ont 1 enfant, 39% des répondants ont 2 enfants, 13% ont 3 enfants et 2% ont 4 enfants ou plus.

3 répondants sur 10 ont des enfants âgés de moins de 18 ans. 46% des répondants ont des enfants de plus de 18 ans, dont 38% sont à la charge de leurs parents (60% des enfants sont à la charge complète de leurs parents). 36% des répondants, qui ont des enfants de plus de 18 ans, ont des enfants qui font des études.

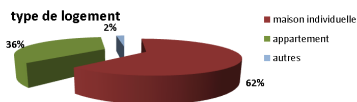
Parmi les 52% de répondants qui ont une activité rémunérée, 3% sont des artisans/commerçants/chefs d'entreprise, 11% occupent des postes de professions intermédiaires, 50% sont employés administratifs ou employés de commerce, 32% sont cadres supérieurs ou exercent une profession libérale, 1% sont ouvriers, 10% sont sans activité professionnelle et 3% sont des retraités.

8% des répondants ont un revenu mensuel moyen inférieur à 1000 euros, 31% des répondants ont entre 1000 et 2 000 euros par mois et 53% des répondants ont entre 2000 et 5000 euros par mois et 8% ont plus de 5000 euros par mois.

L'analyse des résultats va permettre de mettre en lumière une image des conditions de logement (première partie), de vie économique (seconde partie) et de vie familiale (3ème partie) des familles héraultaises.



Les conditions de logement des familles héraultaises



5% des répondants habitent dans un logement isolé, 46% des répondants habitent dans un village et 49% habitent dans une ville. On peut dire que 95% des répondants sont plutôt des "citadins". Les revenus des répondants ont peu d'influence quant au choix de vivre en ville ou dans un village.

68% des répondants sont propriétaires de leur logement (53,3% des héraultais-données ADIL 2020). Les motivations pour acheter un logement sont pour 58% la constitution d'un patrimoine, 40% du fait du coût de la location par rapport au coût du crédit, 8% pour une occasion à saisir et 14% pour autres (héritage, coup de cœur, être chez soi).

Parmi ces 68% de répondants propriétaires de leur logement, 83% sont des cadres ou des professions libérales, 80% appartiennent aux professions intermédiaires, 57% sont des employés, 46% sont des artisans/commerçants/chefs d'entreprise, 40% sont des ouvriers et 35% sont sans activité professionnelle.

Parmi les 30% de répondants qui sont locataires (44,2% des héraultais- données ADIL 2020), 68% le sont dans le parc privé. Le sont-ils par choix ou par obligation? D'après un article du journal le Midi Libre du 09/12/2020, et si l'on considère l'exemple de Montpellier Méditerranée Métropole, aucune commune soumise au 25% de logement sociaux par le SRU n'atteint cet objectif. Seule la ville de Montpellier s'en approche avec 23,72%, les autres avoisinants les 15-16-17% comme Jacou, Castelnau-le-Lez ou encore Clapiers ou Pignan. Donc, seulement 32% des locataires le sont dans des logements gérés par des organismes de logements sociaux (9,9% des héraultais-données ADIL 2020). Parmi ces derniers, 12% ont des revenus inférieurs à 500 euros par mois, 26% ont des revenus compris entre 500 et 1000 euros par mois, 31% ont des revenus compris entre 1000 et 1500 euros par mois, 14% entre 1500 et 2000 euros par mois et 17% entre 2000 et 3000 euros par mois.

En ce qui concerne **les aides au logement**, on note que 69% des répondants qui perçoivent moins de 500 euros par mois touchent des aides, ils sont 60% des répondants qui perçoivent entre 500 et 1000 euros par mois et 28% entre 1000 et 1500 euros par mois. Il est assez étonnant de constater que 31% des personnes qui ont moins de 500 euros par mois n'ont pas d'aide pour

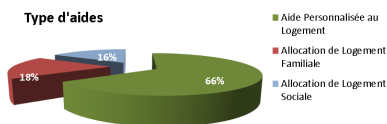
le logement. Est-ce par manque d'information? On voit que l'effort consacré au logement dépend évidemment des revenus mensuels moyens et que plus ces derniers sont élevés, moins l'effort est important (25% des répondants dont les revenus sont compris entre 500 et 1000 euros par mois consacrent 40% de ces revenus au logement sans les charges alors qu'ils sont 1/3 des répondants dont les revenus sont compris entre 3000 et 5000 euros par mois à y consacrer moins de 20% de leurs revenus).

D'ailleurs, à la question "classez de 1 à 8 les dépenses dans votre budget (1 étant la plus importante et 8 la moins importante)", **58% des répondants ont classé en première position le poste logement et 19% l'ont placé en seconde position.**

Nous nous sommes intéressés aux **critères de choix du logement.**

Le prix du logement arrive en première position dans les critères et ce, quelque soient les revenus des répondants (54% des répondants ayant moins de 500 euros par mois, 53% des répondants ayant plus de 5000 euros par mois). Plus les revenus augmentent et plus le critère "proximité du lieu de travail" est sélectionné par les répondants (0% pour les revenus inférieurs à 500 euros, 4% pour les revenus entre 500 et 1000 euros, 18% pour les répondants dont les revenus sont compris entre 1500 et 2000 euros et 43% pour les répondants avec des revenus supérieurs à 5000 euros. La superficie du logement est surtout un critère de choix pour les répondants dont les revenus sont supérieurs à 3000 euros. Les autres critères (cadre de vie, environnement, proximité des écoles) intéressent environ 1 répondant sur 2 et là aussi, quelque soit le revenu du répondant.

On constate l'importance de la place du logement dans la vie des répondants de l'enquête. On va maintenant s'intéresser à d'autres variables économiques concernant les répondants de l'enquête.



Les conditions économiques des familles héraultaises

Dans cette seconde partie, nous allons connaître un peu mieux les répondants à travers **des variables telles que le travail, le budget, l'épargne et la consommation**.

On a vu précédemment que 52% des répondants exercent une activité rémunérée, dont 81% l'exercent à temps plein.

Jusqu'à la tranche de revenus comprise entre 1500 et 2000 euros, une majorité de répondants n'exerce pas d'activité rémunérée (pour la tranche 500 à 1000 euros: 35% de retraités et 48% sans activité professionnelle/ pour la tranche 1500 à 2000 euros de revenus mensuels: 46% de retraités et 8% sans activité professionnelle). À partir de la tranche 2000 à 3000 euros de revenus mensuels, la tendance s'inverse (pour la tranche 3000-5000 euros: 26% de retraités et 1% sans activité professionnelle).

88% des répondants estiment que leur vie professionnelle est compatible avec leur vie familiale, et ce, quelque soit l'âge du répondant.

Dans les motifs évoqués pour dire que les deux sont compatibles, on trouve des enseignants qui ont toutes les vacances scolaires et des horaires semblables à ceux de leurs enfants, un travail qui se trouve à proximité du domicile, un aménagement du temps de travail et du travail à temps partiel. Parmi les motifs évoqués par les répondants qui trouvent qu'il n'y a pas compatibilité, on a des horaires de travail décalés et le travail le week-end, les femmes seules avec plusieurs enfants sans aide (familiale notamment) à proximité ou les nombreux déplacements professionnels.

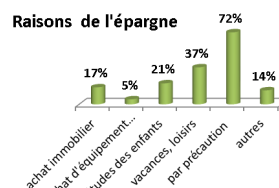
Dans le budget des ménages, il y a le logement (vu précédemment) et les autres postes. Ainsi l'alimentation est pour 38% des répondants le premier poste le plus important dans leur budget et pour 50% des répondants le second poste le plus important. Viennent ensuite l'habillement, la scolarité et les études, la culture et les loisirs, les vacances, l'hygiène et soins et les transports. Ces différents postes de dépenses arrivent à des places différentes en fonction de l'âge et des revenus des répondants.

35% des répondants ont souscrit un crédit à la consommation ces 5 dernières années (60% pour l'achat d'un véhicule, 17% pour l'achat d'équipement ménager, 17% pour des dépenses imprévues (41% vivent seul), 10% pour des

dépenses de consommation courante (64% vivent seul), 2% pour les études des enfants et 10% autres (travaux pour le logement, regroupement de crédits, divorce, formations, santé).

Parmi ces derniers, 36% sont des cadres, professions intermédiaires ou employés. 60% sont des ouvriers, 30% sont des retraités ou des répondants sans activité professionnelle.

65% des répondants épargnent (85% pour les cadres, 64% pour les employés, 61% pour les retraités et 33% pour les répondants sans activité professionnelle). L'épargne de précaution est pour 72% de répondants le motif de leur épargne, 17% en prévision d'un achat immobilier, 21% en prévision des études des enfants, 37% pour les vacances et les loisirs.



À la question "la crise sanitaire a-t-elle changé votre façon de consommer ou d'épargner", 56% des répondants répondent par l'affirmatif.

De quelle façon? 52% des répondants ont une consommation différente de précédemment (52% sont cadres, 67% professions intermédiaires, 50% des ouvriers, 47% des retraités). Cela concerne 63% des répondants qui ont des enfants de moins de 18 ans, et plus ou moins 1 répondant sur 2 quelque soit son âge (sauf pour les plus de 70 ans: 40%). "Depuis le début de la crise sanitaire, les consommateurs se sont orientés de plus en plus vers une consommation éthique et responsable. Ils privilégient les circuits courts et les enseignes engagées dans le développement durable" (Le monde du 10/02/2021).

24% des répondants épargnent davantage qu'avant la crise et 38% des répondants affirment moins consommer. Cela concerne 20% des répondants qui ont des enfants de moins de 18 ans.

Ces derniers résultats s'expliquent aisément par la situation sanitaire, l'incertitude qu'elle génère sur ce que seront les années à venir au niveau économique, sanitaire et humain.

Qu'en est-il de l'approche de la santé des répondants? et de leurs familles ?

La vie familiales des familles héraultaises

80% des répondants se disent suffisamment informés en matière de santé (8 cadres sur 10 et 4 ouvriers sur 10). Parmi les 20% qui ne sont pas suffisamment informés, 64% des répondants souhaiteraient avoir des informations sur l'alimentation et 36% sur la vaccination (période de pandémie oblige!). 82% des répondants ont un suivi médical régulier (à partir de 40 ans, 8 répondants sur 10 ont un suivi régulier) et 96% ont une mutuelle. Ils sont 91% à estimer avoir un accès aux soins de très bonne et de bonne qualité (57% des répondants qui estiment avoir un accès aux soins de très bonne qualité habitent dans une ville pour 38% dans un village).

82% des répondants pratiquent une activité sportives (65%), domestiques (62%), culturelles (43%) et/ou associatives (29%). On constate que les cadres sont les plus nombreux à pratiquer des activités sportives (84%) et les activités culturelles (60%). En ce qui concerne les activités domestiques, toutes les CSP se retrouvent environ au même niveau (environ 6 répondants sur 10). On constate que ce sont les retraités (40%) et les personnes sans activité professionnelle (39%) qui ont des activités associatives (humanitaires, associations familiales...). Ce sont dans la catégorie employés (12%), cadres (14%) que l'on rencontre le plus de répondants adhérents à une association familiale. Ils ne sont que 3% de retraités.

8 répondants sur 10 qui ont de 1 à 3 enfants ont des activités et ce chiffre tombe à 40% à partir de 4 enfants. Plus les enfants sont âgés et plus les répondants sont nombreux à pratiquer des activités, quelles qu'elles soient. Parmi les 18% de répondants qui ne pratiquent pas d'activité, 38% affirment que c'est par manque de moyens financiers (cela concerne 100% des revenus inférieurs à 500 euros par mois, 57% des revenus compris entre 1000 et 1500 euros par mois).

En ce qui concerne leurs enfants, 73% ont des activités extra-scolaires, et ce, quelque soit la CSP des répondants (78% des enfants de cadres, 69% des enfants d'employés et 64% des enfants de répondants sans activité professionnelle). Parmi eux, 96% pratiquent une ou des activités sportives, 23% une ou des activités culturelles et 11% une ou des activités manuelles.

Si on s'intéresse au mode de garde des enfants des répondants, il ressort que, quelque soit la CSP considérée, **le mode de garde pour les enfants de moins de 3 ans** est l'assistante maternelle (58% des cadres, 64% pour les employés) et ensuite la crèche (25% des cadres et 36% des employés). Il n'est pas précisé pour les crèches s'il s'agit d'établissements publics, privés ou associatifs.

Pour les modes de garde complémentaires des enfants de moins de 6 ans, plus la CSP est élevée, plus les répondants appartenant à celle-ci gardent eux-mêmes leurs enfants (64% des cadres, 23% des employés). En effet, cela implique d'avoir un emploi à temps partiel et il n'est pas toujours aisé de réduire son temps de travail, qui implique une diminution de revenus. Les garderies collectives scolaires arrivent en seconde position (19% pour les cadres, 33% pour les professions intermédiaires 39% pour les employés). Viennent ensuite les grands-parents (déjà constaté dans une enquête sur le rôle des grands-parents dans l'éducation des enfants), les assistantes maternelles et la garde à domicile.

Les modes de garde des enfants de moins de 18 ans pendant les vacances scolaires (hors vacances d'été) sont la garde par les répondants (72%), les centres de loisirs ou les stages sportifs (24%), les grands-parents et la famille (21%), une assistante maternelle (8%) ou la garde à domicile (6%). On constate l'importance des accueils collectifs et de la famille.

Conclusion

Cette enquête de l'UDAF de l'Hérault apporte donc une photographie de la vie des familles héraultaises en 2020, avec des données sur les répercussions de la crise sanitaire sur la vie économique mais aussi familiale de ces dernières.

Cette enquête a été marquée par le grand nombre de répondants âgés de plus de 60 ans (peut-être du fait du mode d'administration de l'enquête?). Mais quelque soit l'âge des répondants, il est à noter que dans les budgets des répondants héraultais, le logement occupe toujours une place prépondérante dans les dépenses (première place pour 58% des

répondants et 19% en seconde place). De même pour les 30% de répondants ayant des enfants de moins de 18 ans, il est à noter que la famille ou les grands-parents plus précisément apportent une aide importante dans la garde des enfants.

Mais cette enquête nous révèle aussi que la crise sanitaire a influencé les décisions financières des répondants, avec 56% qui ont modifié leur façon de consommer ou d'épargner, avec une manière de consommer différente de celle d'avant l'arrivée de la Covid-19 et de ses répercussions (plus de circuits courts pour l'origine des produits consommés, plus de filière responsable et respectueuses de l'environnement...).

UDAF de l'Hérault
160 Rue des Frères Lumière
CS29000
34060 MONTPELLIER CEDEX 2
04 99 13 23 45
mail: udaf34@wanadoo.fr
Site internet: www.udaf34.fr